

Prise de notes – Journée du 19 octobre 2022 Aix en Pce

Ce relevé de prise de notes a été réalisé par David Godefroy du CREPS Paca, il a été visé / amendé par l'ENSA, la FFME, Le Creps Montpellier et la FFS ; aux diverses remarques / propositions émises par ces partenaires n'ont été retenues que celles qui ont vraiment eu lieu pendant l'échange de ladite journée du 19 octobre 2022. Les autres remarques / propositions feront l'objet des prochains travaux.

Objectif : journée de rencontre et d'échange – explorer, ensemble toutes les approches en cours et en partager tous les enseignements.

Journée organisée avec le CREPS PACA par la FFME suite à la vidéo :

Canyonisme - Réflexions sur les systèmes débrayables - L'auto-blocage ?

<https://youtu.be/KwOyo2zigu4>

Participants, tour de table : Norbert APICELLA FFME, David GODEFROY CREPS PACA, Michel FAUQUET ENSA, Jean Pierre OLIVIER SNMC, Jean François FIORINA SDIS 06, Franck JOURDAN Ex Président de la CCI auteur de topos guide (+ de 1 300 canyons différents à son actif) , Maxime CASSAN chargé de mission base canyons FFME (+ de 1 300 canyons différents à son actif), Nicolas JANEL CREPS Montpellier, Pierrick DALBAN CREPS PACA, Lionel CATSOYANNIS SIM, Antoine LE DIZES SFD8, Jean Louis GIARDINO SFD8, Marie Hélène REY DTN FFSpéléo, Jean Luc LACRAMPE Président adjoint de l'EFC, Guillaume BOITEUX FFSpéléo porteur de projet sur les « débrayeurs », Damien CHIGOT cts placé auprès de la FFSpéléo, Bérenger BOULVERT CREPS PACA.

Excusés : SNPSC, SNAPEC, CPC.

Non excusés : FFCAM, FSGT, CREPS RAA

L'AFC a été oubliée, mais la CCI dans l'avenir pourrait aussi englober ces pratiquants.

Lors du tour de table, chaque participant se présente et exprime ses intentions.

Les participants expriment particulièrement sur l'idée d'une veille sur l'accidentologie et sur l'harmonisation des techniques de progression.

Sont exprimés, la volonté de partage et de rencontre, la volonté de travailler ensemble sereinement, de repartir sur ce format d'invitation avec un panel de participants riche et varié en termes d'experts, idée de réinstaller et réorganiser la Commission Canyon Interfédérale (CCI) avec une gouvernance incluant les aspects techniques.

La volonté de partager les approches et recherches au bénéfice de tous les pratiquants pour davantage de sécurité avec analyse objective des données d'appui, est clairement exprimée.

De même, une démarche d'harmonisation des pratiques avec cessation d'une certaine forme de « morcellement » de l'activité est recherchée.

Nicolas JANEL fait la remarque que la définition du canyoning présente sur un des sites du ministère : <https://www.sports.gouv.fr/canyoning-282> pose soucis en l'état car elle n'est pas conforme à la définition officielle et consensuelle de 2010 et ramène le canyoning au sein d'activité spéléologie alors que c'est une discipline spécifique à part entière. Nicolas rajoute que le DG du CREPS de Montpellier a écrit au Ministère pour évoquer ce problème. Idem côté PACA.

Marie-Hélène REY explique que cette décision a été imposée politiquement par le Cabinet du Ministère et indique que techniquement elle n'était pas nécessairement en accord avec cette posture (choix du cabinet de la Ministre de l'époque, et il est vrai que cette posture doit bouger).

L'avenir de la CCI avec sa gouvernance pourrait être la solution pour faire évoluer cela.

Marie Hélène recadre les « bruits de couloir » à propos de la délégation en rappelant qu'il n'y a pas de délégation attribuée au canyoning et que l'activité sera gérée par une CCI élargie pilotée par le ministère.

Le SNOSM, organisme qui remonte des données d'accidentologie est toujours actif mais le traitement de ces données, agrémentées des données fédérales, n'est plus aussi poussé que par le passé au sein de la CCI.

L'idée est partagée pour réactiver ce travail dans la mesure du possible. Des explications détaillées sont données par l'ENSA sur les données du SNOSM et confirment qu'une évolution est possible et souhaitée, notamment par l'existence de fiche unique utilisée par tous les secours à l'identique.

La sécurité des pratiquants est au cœur de cette journée et les données du SNOSM sont les seules dont on dispose, Damien indique que la noyade ressort fortement au niveau des décès. Aussi les glissades et chutes sans usage de la corde sont assez marquées au niveau des blessés.

Norbert valide et complète en indiquant qu'il ne faut rien négligé malgré tout, y compris les chutes (avec corde).

Il est toujours regrettable de constater des incidents / accidents qui auraient pu être évités par des techniques simples, même si, par chance ce type d'accident n'est pas très fréquent.

En substance, en matière de sécurité 3 points de problématiques sont mis en évidence pour cette journée :

- Noyades (sans corde et avec corde)
- Chutes, glissades sans corde
- Chutes avec corde

En regard de ces 3 points, le groupe échange sur les différentes approches existantes :

- La normalisation du matériel et EPI : certains matériels comme le 8, mais aussi le Hannibal, le OKA et bien d'autres nécessitant une action de la part de l'utilisateur ne sont pas considérés comme des EPI (et du coup ne sont pas marquables / marqués CE). Tout au plus, ils peuvent être reconnus conforme à la norme EN 151-51-2, système d'assurance manuel. Il est toutefois conseillé de tenir quand même un registre de matériel type EPI.

Damien exprime l'idée que, à partir du moment où un appareil revendique un blocage (dans sa notice) il doit être conforme à la norme EN 151-51-1 (système d'assurage à blocage assisté), il est alors considéré comme un EPI et doit être marqué CE.

Il n'y a pas de doute là-dessus. Pour autant Norbert fait l'observation suivante : des appareils comme le Smart de Mammut, ou le Click UP de Climbing technologie, ou encore bien d'autres ne revendiquent pas la EN 151-51-1, mais la EN 151-51-2, ils ne sont pas considérés comme EPI (pas marqués CE) et pour autant ils sont présentés comme faisant le « job » du blocage.

C'est une contradiction ou un « bug » dans le fonctionnement de notre environnement.

Jean Pierre OLIVIER, fait la remarque que c'est probablement une histoire de moyens financiers, il lâche le chiffre de 15 000 € pour obtenir la fameuse norme EN 151-51-1 et du coup explique que face à cette difficulté, certaines entreprises se contenteront de la EN 151-51-2 sans revendication officielle de blocage.

La double difficulté consiste côté fabricant à normaliser ou pas, et aux pratiquants à les utiliser selon la notice / les us et coutumes / les innovations, améliorations / techniques spécifiques.

Côté cahier des charges pour les « débrayeurs » :

- Pour la notion de cahier des charges, il existe une campagne de tests débrayeurs de 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=53glyT1vFdQ> notamment, qui invite à la construction d'un cahier des charges détaillé en définissant 4 fonctionnalités souhaitées pour un débrayeur. L'hypothèse de ces 4 fonctionnalités est précisée par Guillaume :
 - Tenir la corde de descente
 - Débrayer sous charge
 - Charge induite par la corde en amont du débrayeur tenable à une main
 - Débrayer rapidement un nageur

Il existe aussi la réflexion sur les systèmes **débrayables** - L'auto-blocage ? Et la vidéo visible sur <https://youtu.be/KwOyo2zigu4>

Cette approche sous-entend aussi un cahier des charges précis.

Quelle que soit l'approche considérée, les différentes conditions de tests doivent être toutes intégrées. L'idée d'une norme médiane découlant d'un cahier des charges par exemple est à assortir des conditions particulières aussi, par exemple les enfants qui sont des poids légers.

En marge, bien sûr la notion de renoncement reste évidemment à continuer d'explorer : les outils d'aide à la décision, etc.

Sur ces points, on est dans une discipline qui nous offre une multitude de solutions et de matériels pour résoudre le franchissement d'obstacles. Donc forcément, les données que l'on a en laboratoire ne reflètent pas toujours parfaitement le terrain (exemple de l'obligation méthodologie de corde neuve à chaque test).

Débat sur l'approche débrayable, son utilité : ce n'est pas le sujet à ce stade, le débat doit avoir lieu plus tard collectivement.

L'idée d'une « revisite » du/des cahiers des charges à faire en commun au sein de la CCI élargie est évoquée.

Un autre point plus important, on n'a pas de données sur une personne sous l'eau sur corde et l'ENSA fait un appel sur ce point en termes de méthodologie. Un peu plus tard Damien précisera que ce qui manque c'est aussi la sollicitation sur les cordes obliques.

Le critère de devoir débrayer rapidement (1m/s) une corde « molle » sur un équipier encore sur corde dans une vasque ne fait pas l'unanimité.

Beaucoup de participants (SIM, SDIS, FFME, CREPS PACA, SFD8, ...) ne sont pas favorables au nœud systématique en bout de corde et pensent que les conditions nécessitant le débrayable d'un équipier encore sur corde dans une vasque sont plutôt risquées et très rares, et ne doivent pas être l'objet d'une généralisation.

Norbert évoque qu'en France il y a environ 2000 canyons, et invite extraire de cette liste ceux sur lesquels on a besoin de débrayer à 1m/sec dans une vasque (à débordement), cela doit être mesuré précisément. La cotation doit servir à apporter cette vision, précise Maxime.

Le SIM amène une démarche du général vers le spécifique. Nicolas abonde dans ce sens et précise qu'à ce jour on ne connaît pas les chiffres. Egalement, on recherche différentes fonctions.

Damien reprecise l'intérêt de partir du général, selon la population globale des pratiquants pour aller ensuite vers du spécifique.

L'idée par contre de hiérarchiser semble nécessaire. Du coup, les 4 fonctions du cahier des charges doivent être enrichies / rediscutées.

Jean Pierre reprecise, selon lui, aussi, la nécessité de hiérarchiser les publics et les formes de pratiques selon le niveau d'expertise.

Pour l'après-midi, Norbert propose de partir de « qu'est-ce qui existe » ?
Rendez-vous au gymnase de CREPS PACA pour des manip.

Pause déjeuner

La suite de la journée se poursuit à la halle d'escalade sous forme d'exposés et d'ateliers pratiques

	Autobloquant	Mou rapide sans charge	Remarque
Double ½ cab avec clé blocage	oui	Nécessite 2 actions sur la corde sur le nœud pour transformer en ½ cab.	Frein trop important sur des descentes inclinées type dalle (peu de charge). Dépendant du

			matériel et du rapport taille du mousqueton diamètre de la corde. Ne permet pas de ravalier du mou facilement suivant les configurations.
½ cab avec clé de blocage	–	–	Difficile de débloquer sous charge, limite de tenue de corde (limite de force acceptable) dès que le système débrayable est ouvert
8 en butée avec ganse petit trou et mousqueton	oui	Retirer la ganse et remettre le mousqueton	Forte adaptation requise en fonction du diamètre de la corde et du trou. Nécessite l'usage des 2 mains pour faire fonctionner le système + éventuellement l'action de décoller le huit du relais avec longe supplémentaire ou dégaine accrochée au harnais Pour cordes fines (8,5 à 9 neuves) rajouter 1 tour autour du 8
Double 8 en butée avec ganse petit trou	oui	Retirer la ganse et remettre le mousqueton	Idem, idée d'imaginer un double 8 avec 2 petits trous de diamètres différents
9 suspendu	Oui	Rapide, sans manip supplémentaire Nécessite d'être accoutumé	Pour être conforme à la notice, à utiliser avec des cordes au-dessus de 9 mm ou pour cordes fines (8,5 à 9 neuves) rajouter du freinage / clé
9 en butée	Oui	Pas très rapide	idem
Plaquette	Oui	Nécessite de retirer un mousqueton	Montage très particulier (3 variantes). Freinage à vérifier sur maillon rapide et sur relais points non reliés Pour cordes fines (8,5 à 9 neuves) rajouter du freinage / clé
Descendeur à griffe mousqueton captif (type	Oui, si technique croisé sénestre + ½ clé droite	Assez rapide. Nécessite 1 action sur la corde	Pour un débrayeur, voir le nb de griffes

ATKD, pas type Hannibal) en buttée			nécessaires. Mousqueton captif ne doit pas tourner
Idem en suspendu	Oui, si technique remousquetonnée, croisée + ½ clé.	Assez rapide. Nécessite 2 actions sur la corde	

Synthèse collective en grand groupe :

Satisfaction générale à ce qui n'est qu'un début d'éventuel travail en commun, à conforter peut-être avec la nouvelle CCI.

Nécessité d'approfondir ces sujets par un travail sérieux en commun.

A suivre.

Merci

CONTACTS :

FFME

ph.paillason@ffme.fr

thruiz88@gmail.com

n.apicella@ffme.fr

maximecassan@yahoo.fr

FFS

marie-helene.rey@ffspeleo.fr

damien.chigot@ffspeleo.fr

gboiteux@gmail.com

FFCAM

luc.thibal@wanadoo.fr

didier.rappin@orange.fr

n.raynaud@ffcam.fr

christophemagliano@gmail.com

CREPS PACA

pierre.jezequel@creps-paca.sports.gouv.fr

pierrick.dalban@creps-paca.sports.gouv.fr

david.godefroy@creps-paca.sports.gouv.fr

berenger.boulvert@gmail.com

CREPS Montpellier

nicolas.janel@creps-montpellier.sports.gouv.fr

jean-noel.crouzat@creps-montpellier.sports.gouv.fr

CREPS RAA

benoit.darrieux@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

ENSA

michel.fauquet@ensm.sports.gouv.fr

SNGM

direction@sngm.com

accueil@sngm.com

jpbazet@orange.fr

SIM

president@syndicat-sim.com

catsoyannis@gmail.com

SNMC

christian.tibert@gmail.com

contact@snmc.pro

jpolevens@wanadoo.fr

SNAM

president.snam@lesaem.fr

pyrenneesaventure@orange.fr

SNPSC

contact@snpssc.org

CPC

cpcp.canyonpro@gmail.com

loikledenmat@gmail.com

SDIS

Jean-Francois.FIORINA@sdis06.fr

Ex président CCI. Auteur de topo / expert.

fr.jourdan@wanadoo.fr

SFD8

comite.speleologie.13@gmail.com

contact@cdsc13.fr

aledizes@cdsc13.fr

giardinojl@aol.com

david.namia-cohen@airbus.com

ATKD

reboulemilie@yahoo.fr